

ALLEMAND

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

EXPLICATION DE TEXTE

Marie-Ange Maillet, Elisabeth Rothmund

Coefficient de l'épreuve : 2

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes (20 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien)

Type de sujets donnés : texte littéraire à expliquer en allemand

Modalités de tirage du sujet :

Tirage au sort d'un ticket sur lequel figurent deux titres d'œuvres, de genres et/ou d'époques différents. Le candidat choisit immédiatement l'un des deux textes, qui lui est alors remis par le jury.

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Textes et auteurs choisis par les candidats (entre parenthèses, le nombre de textes tirés et, à la suite, les auteurs par ordre chronologique) :

Poésie (20) : M. Opitz (1), A. Gryphius (2), P. Fleming (1), M. Claudius (1), J. W. Goethe (3), F. Schiller (1), J. von Eichendorff (1), H. Heine (2), H. H. von Fallersleben (1), E. Mörike (1), B. Brecht (1), H. von Hofmannsthal (1), R. M. Rilke (2), E. Mühlam (1), W. Höllerer (1).

Prose (19) : J. W. Goethe (1), G. Seume (1), E.T.A. Hoffmann (3), A. von Arnim (1), H. Heine (2), C. F. Meyer (1), Th. Fontane (1), F. Kafka (2), A. Schnitzler (1), R. M. Rilke (2), St. Zweig (1), Ö. von Horváth (1), A. Döblin (1), H. Hesse (1).

Théâtre (10) : J. W. Goethe (1), F. Schiller (1), G. E. Lessing (1), J. M. R. Lenz (2), H. von Kleist (2), G. Büchner (2), M. Walser (1).

1 – Résultats de la session 2009

Le jury a pu se réjouir d'entendre cette année 49 candidats contre 36 l'an passé, ce qui constitue une nette augmentation. Un autre motif de satisfaction fut la hausse sensible de la moyenne, qui s'établit à 11,14 (elle était de 10,76 en 2007 et à peine supérieure à 10 en 2008). À l'intérieur des deux tranches situées de part et d'autre de la moyenne, on constate également une baisse des notes les plus faibles et une augmentation des notes plus élevées. Les notes comprises entre 03 et 06,5 passent ainsi de 25% à 10%, tandis que celles comprises entre 07 et 10 passent de 25% en 2008 à près de 34% cette année. De l'autre côté de la barre des 10/20, la part des notes comprises entre 10 et 13,5 chute légèrement, tandis que les meilleures prestations, notées entre 14 et 19, atteignent 22% contre 16,5% en 2008. Tout en haut de l'échelle enfin, on note même une amélioration très nette, puisque les prestations ayant obtenu plus de 16 représentent cette année pas loin du double par rapport à l'an passé. Après une session 2008 peut-être un peu décevante, nous renouons donc avec une situation comparable à celle d'il y a deux ans, marquée par un gain qualitatif notable.

Cette hausse générale du niveau ne doit toutefois pas faire perdre de vue qu'il reste encore une petite frange d'exposés très faibles : notés entre 03 et 06,5, ils conjuguent le plus souvent des lacunes à la fois linguistiques et méthodologiques rédhibitoires. La baisse du nombre des prestations les plus faibles peut néanmoins prudemment être interprétée comme le signe qu'il est tout à fait possible de remédier à ces faiblesses par un travail régulier et assidu.

La poésie semble toujours avoir la préférence des candidats, même si l'on note cette année une remontée sensible de la prose. Le choix d'un genre plutôt qu'un autre n'a cependant guère d'incidence sur la note : bien que cette année, l'éventail des notes attribuées aux explications portant sur des extraits de pièces de théâtre ait été plus resserré que cela n'a été le cas pour la prose et la poésie, rien ne serait plus faux que de vouloir chercher à en dégager une « stratégie » permettant de s'assurer une meilleure note en privilégiant tel genre ou telle époque : les bonnes et excellentes notes ont été obtenues sur des textes aussi différents que des poèmes d'Opitz, de Mörike, de Brecht, d'Erich Mühsam ou des extraits en prose de Heine, Fontane et Hesse. A l'inverse, les notes les plus basses concernaient aussi bien des extraits en prose de Meyer, Arnim ou Hoffmann qu'un poème de Höllerer. La preuve qu'il n'y a pas d'auteurs, de genres ou d'époques *a priori* plus faciles ou plus difficiles et qu'en dépit des affinités particulières que l'on peut développer pour tel ou tel type de texte, l'entraînement régulier reste le plus sûr moyen de réussir son oral.

2 – Déroulement des épreuves

Comme l'an passé, nous tenons à rappeler que le candidat fait son choix entre deux textes d'un même ticket *sans avoir pu les consulter au préalable*, et que dans le cas d'un extrait d'une œuvre de plus grande envergure (prose, théâtre), seul le passage à expliquer est mis à sa disposition, assorti le cas échéant des informations nécessaires à sa compréhension. S'il convient en effet de prendre en compte le contexte de l'œuvre étudiée et si les connaissances extérieures à l'extrait sont les bienvenues dès lors qu'elles viennent alimenter la lecture qui en est proposée, les extraits sont toujours choisis de manière à former un tout autonome que l'on peut appréhender pour lui-même, sans tomber pour autant dans l'excès inverse que constituerait une interprétation par trop « *werkimmanent* ». Ainsi, il est toujours possible de proposer du texte retenu une analyse intelligente sans qu'il soit nécessaire de le resituer dans le contexte immédiat de l'œuvre dont il est extrait.

La lecture de quelques lignes du texte en début d'épreuve se veut une entrée en matière : elle vise avant tout à permettre au candidat de se « poser », d'entrer dans le texte et éventuellement aussi de trouver son rythme de parole dans la langue étrangère.

L'exposé dure ensuite 20 minutes, suivies de 10 minutes d'entretien avec le jury. Soulignons comme chaque année l'importance de cette discussion qui est partie intégrante de l'épreuve : il appartient donc au candidat de veiller à ne pas dépasser le temps imparti à l'exposé afin de ne pas amputer celui réservé à l'entretien, qui n'a d'autre but que de permettre d'approfondir ou de clarifier tel ou tel aspect de l'explication. On n'attend pas du candidat qu'il soit exhaustif, mais bien qu'il dégage, en une analyse argumentée et clairement structurée, les aspects essentiels du texte qui lui est proposé.

Dans un souci d'harmonisation des pratiques régissant les différentes épreuves de langue, il a été décidé qu'à compter de la session 2010, l'épreuve d'explication de texte allemand ne comporterait plus d'exercice de traduction.

3 – Conseils pour l'explication de texte

L'explication d'un texte littéraire en langue étrangère n'est pas un exercice facile, et le jury en a parfaitement conscience. Si de nombreux candidats y réussissent fort honorablement, nous voudrions cependant attirer ici l'attention sur quelques écueils que tous n'ont pas su éviter avec le même bonheur.

Certains textes semblent avoir été jugés *a priori* plus « faciles » que d'autres parce que, « classiques », ils peuvent avoir été étudiés durant l'année. Souvent, pourtant, les résultats sont décevants, non pas en raison d'exigences particulièrement élevées de la part du jury face à des textes « canoniques », mais bien plutôt parce les candidats cèdent alors à la tentation de reformuler une explication déjà faite plutôt que de s'attacher à aborder le texte avec un regard le plus neuf possible.

Un danger similaire consiste à vouloir faire entrer le texte dans un cadre pré-établi qui ne lui convient qu'imparfaitement ou, faute d'une compréhension suffisante du texte dans son ensemble et dans ses détails, à se raccrocher à des éléments isolés, parfois surinterprétés, pour y plaquer des développements trop généralistes et pas toujours pertinents : ainsi Schiller n'est-il pas seulement un auteur marqué à ses débuts par le « Sturm und Drang », mais aussi l'un des représentants du classicisme de Weimar. De même, la poésie baroque – peut-être parce qu'elle est souvent considérée comme relativement cryptée du fait de sa grande codification rhétorique – a incité plus d'un candidat à chercher à des termes pourtant simples des significations cachées qui ne s'inscrivaient pas dans la logique du texte : le verbe « donnern » chez Gryphius (« Bald donnern die Beschwerden ») peut certes être compris comme une métaphore, mais son sens est relativement immédiat malgré tout : vouloir à tout prix l'associer à Jupiter pour développer une improbable opposition entre paganisme et christianisme revenait à s'engager sur une fausse piste. De la même manière, « Jungfern » (toujours chez Gryphius) ne fait pas forcément allusion à la Vierge Marie et n'entraîne pas obligatoirement de connotation religieuse ou confessionnelle. Une lecture au premier degré, sans *a priori*, est parfois la meilleure façon d'entrer dans un texte, quitte à le questionner plus avant dans un second temps.

S'il peut être judicieux de procéder à des rapprochements avec d'autres auteurs ou de recourir aux grands noms de la théorie littéraire, il convient de le faire avec mesure et de veiller à ce que les apports extérieurs viennent contribuer à éclairer l'analyse et non s'y substituer pour pallier des faiblesses de compréhension et/ou d'interprétation : ainsi, il n'est peut-être pas nécessaire, pour expliquer un extrait d'E.T.A. Hoffmann, de convoquer tout à la fois Novalis, Kleist et Kant, Barthes et Todorov.

De la même manière, s'il existe un vocabulaire spécifique à l'explication de texte qu'il est bon de connaître et de maîtriser, encore faut-il le faire à bon escient. Nul besoin d'être jargonnant, à l'image de cette candidate qui évoquait avec insistance un « iterativer Raum » chez Rilke, mais fut bien en peine d'expliquer ce qu'elle entendait par là.

Enfin, les différents genres impliquent parfois différentes approches : la poésie n'a pas toujours fait l'objet de toute l'attention que l'on aurait souhaité voir accorder à la forme. En revanche, les extraits de pièces de théâtre ont plus d'une fois donné lieu à d'intéressants développements sur leur fonctionnement dramaturgique, ce dont on ne peut que se réjouir.

4 – La langue

Comme pour toute épreuve orale de langue, la qualité linguistique n'est évidemment pas le seul critère d'évaluation : il ne suffit pas de maîtriser la langue pour faire une bonne explication de texte. Inversement, on ne saurait présenter de bonne analyse si l'on ne maîtrise pas les outils linguistiques, qu'il s'agisse de la langue elle-même ou du vocabulaire spécifique à

l'épreuve d'explication. Le jury a, cette année encore, entendu trop de fautes de genre et/ou de pluriel portant sur des termes courants dont l'emploi devrait pourtant être acquis. Rappelons donc que l'on dit : *das Glück, das Reich, der Leitfaden, die Stadt, die Figur, das Fach, die Rolle, die Angst, der Unterschied, die Stimmung, das Ende, die Bibel, die Not, der Vogel, die Nacht, der Wortschatz, die Neugier, der Höhepunkt, die Liebe, die Pflicht, der Wille, der Abend, das Geld* ; que le pluriel de *Gefühl* est *Gefühle* et celui de *Kaufmann Kaufleute* (et non **Kaufleute*). Un apprentissage régulier et rigoureux en cours d'année permettra également d'éviter des barbarismes et néologismes du type **ein Reiser* (pour *ein Reisender*), **die Weitheit*, **unabhändig* (pour *unabhängig*), **ein Zeugner* (pour *Zeuge*), **ist beschreibt* (pour *wird beschrieben*), **gang* (pour *ging*), **verratet* (au lieu de *verrät*). Nous avons également noté, peut-être plus que les années précédentes, une tendance à l'approximation qui s'exprime notamment dans la confusion de termes proches, surtout s'ils sont composés. Mais en allemand, chaque élément à sa signification : *Rückkehr* n'est pas *Wiederkehr*, *anlassen* n'est pas synonyme de *verlassen*, *denn* et *dann* ne sont pas interchangeables. D'autres confusions ont porté sur *Erklärung* et *Aufklärung*, *Zugeständnis* et *Einverständnis*, *erfahren* et *verfahren*, *erstaunend* et *erstaunlich*, *Eindruck* et *Ausdruck*.

Trop souvent encore, le « s » final du génitif des substantifs masculin et neutre était absent. Les préverbes séparables ne sont pas toujours séparés (**ich vorlese den Text*), les prépositions pas toujours employées correctement ni suivies du cas requis : c'est le cas des prépositions mixtes (**bringt Licht in diesem Gedicht*) et notamment de *zwischen*, dont beaucoup de candidats semblent ignorer qu'elle peut être aussi suivie de l'accusatif. Les déclinaisons continuent à poser des problèmes à certains (**es gibt bunten Pferden*, **viel Tiere*, **wir haben ein König*), d'autres ignorent tout des masculins faibles (**einen Löwe*, **eines Elefantens*). Rappelons également que l'emploi de *dieser* n'est pas le même que celui du français *celui* et que le verbe conjugué occupe la position finale dans la subordonnée. Nous voudrions conclure sur quelques remarques de prononciation : s'il ne s'agit évidemment pas d'exiger des candidats qu'ils soient parfaitement bilingues, il est des notions élémentaires de prononciation qu'on est en droit d'attendre, y compris de non-spécialistes. Un entraînement régulier devrait pouvoir permettre d'éviter des accentuations mal placées (sur les syllabes finales de *nämlich*, *ewig*, *Logik*) et des prononciations approximatives (*v* ne se prononce pas comme *w*, *g* est une consonne « dure » en allemand). Rappelons enfin que l'inflexion sur la voyelle entraîne une modification de sa prononciation et qu'en allemand, le « e » des syllabes finales inaccentuées se prononce.

Le jury est pleinement conscient de la difficulté de l'exercice mais estime que ses exigences ne sont pas démesurées : répétons-le une dernière fois, un entraînement régulier et rigoureux est la meilleure arme pour affronter cette épreuve. Nous avons pu entendre cette année nombre d'exposés de grande qualité, faisant preuve à la fois d'une bonne maîtrise des outils linguistiques, méthodologiques et conceptuels et d'une grande finesse d'analyse, sans oublier la réactivité dans l'entretien. Nous espérons qu'il en sera de même à la session prochaine.